

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Vingt-sixième session du Comité pour les plantes
Genève (Suisse), 5 – 9 juin 2023

Annexes de la Convention

Questions de nomenclature

Flore

LISTE DES CACTACEAE ET SON SUPPLÉMENT

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. La résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP19) sur la Nomenclature normalisée retient la référence taxonomique suivante pour tous les Cactaceae, à l'exception de l'*Aztekium valdezii* :
« CITES Cactaceae Checklist troisième édition (2016, compilée par D. Hunt) qui est la référence pour les noms d'espèces de Cactaceae, avec les amendements et actualisations précisés dans son supplément A Supplement to the CITES Cactaceae Checklist troisième édition 2016 (Hunt, D. 2018) »
3. Lors de sa 19e session (CoP19 ; Panama, 2022), la Conférence des Parties a adopté les décisions révisées 18.304 (Rev. CoP19) à 18.306 (Rev. CoP19) sur la *Liste des Cactaceae et son supplément*, comme suit :

À l'adresse des Parties

18.304 (Rev. CoP19) *Les Parties informent le Secrétariat de leurs expériences dans l'utilisation de la CITES Cactaceae Checklist (3e édition) et de son supplément (2018), et de tout problème pouvant survenir lors de l'application de ces listes, y compris des commentaires reçus en retour afin de l'améliorer au vu des mises à jour de la taxonomie des cactées.*

À l'adresse du Secrétariat

18.305 (Rev. CoP19) *Le Secrétariat :*

- a) *consulte le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-WCMC) pour recueillir ses commentaires sur l'utilité de la CITES Cactaceae Checklist (3e édition) et de son supplément (2018) et sur toute question se posant lors de la mise à jour des bases de données pertinentes, en tenant compte des commentaires formulés par les Parties au titre de la décision 18.304 (Rev. CoP19) ; et*
- b) *informe le Comité pour les plantes de toute réaction et de tout commentaire qu'il reçoit des Parties afin que le Comité les examine à ses sessions ordinaires.*

À l'adresse du Comité pour les plantes

18.306 (Rev.CoP19) Le Comité pour les plantes examine tout rapport du Secrétariat en lien avec l'application de la décision 18.305 (Rev. CoP19) et, le cas échéant fait des recommandations à la 20e session de la Conférence des Parties.

4. Conformément à la décision 18.304 (Rev. CoP19), le Secrétariat a publié la [notification aux Parties n° 2023/026](#) du 14 mars 2023 invitant les Parties à informer le Secrétariat de leurs expériences en matière d'utilisation de la CITES Cactaceae Checklist (3e édition) et de son supplément (2018) et de tout problème pouvant survenir lors de l'application de ces listes, y compris les commentaires visant à l'améliorer au regard des mises à jour relevant de la taxonomie des cactées. Le Secrétariat a également consulté le Programme des Nations Unies pour l'environnement - Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature (PNUE-WCMC) à ce sujet. Le Secrétariat a reçu des réponses à la Notification No. 2023/026 de la part du Mexique, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et du PNUE-CMSC.
5. Le Mexique a soumis un fichier Excel contenant 90 observations concernant des espèces de cactées indigènes (voir annexes 1A et 1B), notamment :
 - a) les espèces de cactées récemment décrites qui ne figurent pas dans l'actuelle référence de nomenclature normalisée ;
 - b) les autres synonymes ;
 - c) les espèces de cactées pour lesquelles le pays n'est pas enregistré comme État de l'aire de répartition ; et,
 - d) les fautes d'orthographe et les synonymes incorrects.
6. Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord propose de faciliter la navigation dans les références de nomenclature (y compris par le formatage en document électronique et l'ajout de liens vers d'autres sources existantes) et d'ajouter du contenu supplémentaire (y compris des centaines de nouvelles espèces et des douzaines de nouveaux genres). Certains noms de genres alternatifs pourraient être supprimés car la taxonomie des cactées s'est partiellement précisée depuis la publication de la liste existante et de son supplément. Les suggestions détaillées telles qu'elles ont été soumises sont jointes à l'annexe 2 du présent document.
7. Le PNUE-WCMC n'a signalé aucun problème avec le supplément, mais s'est référé au document d'information [PC24 Inf. 15](#) (seulement en anglais) qui énumère les observations pertinentes concernant la liste principale de contrôle dans sa section 1. Par souci de clarté, les sections correspondantes de ce document d'information sont reprises à l'annexe 3 du présent document.

Recommandations

8. Le Comité pour les plantes est invité à :
 - a) prendre connaissance du présent document et de ses annexes ;
 - b) évaluer l'utilité de la *CITES Cactaceae Checklist* (3ème édition) et de son *Supplément* (2018) au regard des questions qui se posent lorsque les Parties appliquent ces listes, y compris les commentaires reçus afin de l'améliorer au vu des récentes mises à jour de la taxonomie des cactées ; et
 - c) en fonction de ce qui précède, de formuler des recommandations à la Conférence des parties lors de sa 20e session.

Maria Isabel Camarena Osorno

From: María de los Ángeles Cauich García <ma.cauich@semarnat.gob.mx>
Sent: 31 March 2023 03:45
To: Martin Otto Hitziger
Cc: Mexico - Md Luz Mar?a Ortiz [SEMARNAT GOB]; hesiquio.benitez@conabio.gob.mx; gabriela.lopez@conabio.gob.mx; Sol Guerrero [CONABIO GOB]; aurora.bustamante@semarnat.gob.mx; leonel.urbano@semarnat.gob.mx; miguel.flores@semarnat.gob.mx
Subject: Información México CITES Notificación 2023-026 Lista Cactaceae Suplemento
Attachments: ObservacionesMéxicoChecklistCactaceae Notif-2023-026.xlsx

Sie erhalten nicht oft eine E-Mail von ma.cauich@semarnat.gob.mx. [Erfahren Sie, warum dies wichtig ist](#)

Estimado Sr. Martin Hitziger,

Esperando se encuentre bien, me refiero a la Notificación a las Partes de la CITES No. 2023/026 "Decisiones 18.304 a 18.306 (Rev. CoP19) sobre Lista de Cactaceae y su suplemento", mediante la cual se invita a las Partes a presentar información sobre su experiencia en la utilización de la CITES Cactaceae Checklist (3^a edición) y su suplemento (2018), así como sobre cualquier dificultad que se plantee al aplicar estas listas, incluidos comentarios para mejorarlas a la luz de las actualizaciones pertinentes de la taxonomía de los cactus.

Al respecto y en mi carácter de Titular de la Autoridad Administrativa CITES de México, me permito enviarle insumos, los cuales fueron preparados por la Autoridad Científica CITES, sobre la Checklist de Cactáceas y su Suplemento a partir del análisis/contraste con los Catálogos de Autoridades Taxonómicas de la CONABIO:

- a) Se identificaron taxa con distribución en México que han sido descritos recientemente y que no figuran en las referencias vigentes de nomenclatura normalizada de la CITES.
- b) La Checklist y su Suplemento, no incluyen varios sinónimos correspondientes a especies con distribución en México.
- c) Varias especies con distribución en México, no están indicadas para nuestro país en los listados de países del área distribución de las especies.
- d) Se detectaron algunos errores ortográficos o sinónimos incorrectos en las especies con distribución en México que actualmente se encuentran en la Checklist y su Suplemento.

En el archivo Excel "**ObservacionesMéxicoChecklistCactaceae Notif-2023-026**" (anexo), se detallan las observaciones para cada especie (90 en total).

Saludos cordiales.

ATENTAMENTE



Biol. María de los Ángeles Cauich García

Directora General de Vida Silvestre

Av. Ejército Nacional 223 Col. Anáhuac I Sección,
CP. 11320, Alcaldía Miguel Hidalgo, Ciudad de México.

Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales
Subsecretaría de Política Ambiental y Recursos Naturales
Dirección General de Vida Silvestre

De conformidad con el artículo segundo del "ACUERDO por el que se establecen los Lineamientos para el intercambio de información oficial a través de correo electrónico institucional, como medida complementaria de las acciones para el combate de la enfermedad generada por el virus SARS-CoV2 (COVID-19)", publicado en el Diario Oficial de la Federación (DOF) el 17 de abril de 2020, mismo que establece que el correo electrónico institucional se utilizará preferentemente como medio de notificación de la información oficial entre los servidores públicos de las dependencias y entidades de la Administración Pública Federal, siempre que la ley o cualquier disposición normativa vigente no exija formalidad distinta en su tratamiento y efectos.

UK Feedback on the CITES Cactaceae checklist 3rd Edition and supplement

Notification 2023/026

The 3rd edition of the CITES Cactaceae checklist provides a good summary of Cacti names and their country distributions, but improvements could be made to ease the navigation of the document and supporting information, and additional content could be added. If a 4th version was considered, then liaison with the World Flora Online and global Cactaceae experts would be advised. As the checklist was published seven years ago there may be more clarity or changes to the taxonomy of some genera, removing the need for alternative genera names as presented in the 3rd edition.

We have no comments on changes needed for species distribution at present. However, global checklists, for example the Plants of the World Online could be used to identify if any range States are missing from the country list in the CITES Cactaceae checklist.

We list below some suggestions and ideas for future editions of the checklist to ease understanding of names and use of the checklist.

- Adding species authorities to avoid any confusion with homonyms/synonyms.
- Adding common and trade names in English, French and Spanish, but recognising the same common name could be used for multiple species or at a genus level.
- Include IUCN Red List assessments, 1478 assessments are currently published on the IUCN Red List.
- Add new names published since the 2016 checklist. Since 2016, 867 new cacti names have been published on IPNI. This includes 69 genera (many of these are hybrid genera), 425 species and 327 infraspecific names.
- Fully formatted electronic checklist with embedded links and bookmarks to ease navigation around the document, including links with the New Cactus Lexicon and removing the need for additional documents.
- Remove the use of alternative genera names, where possible.
- Edit the use of 5 number codes so it is clearer to see the link with the New Cactus Lexicon without the need for additional lists.
- Consider if all species names published in Cactaceae should be included, not only those in current usage to avoid any potential trade loopholes.

If you have any questions about our recommendations, please do not hesitate to contact us.

D'autres difficultés sont apparues en raison de l'utilisation incohérente des symboles et du formatage décrits dans la légende de la liste de contrôle tout au long du document, et de l'utilisation de noms de taxons abrégés (par exemple en utilisant des initiales), ce qui a limité la possibilité d'effectuer des recherches dans le document. Après consultation de l'auteur, il reste un certain nombre de problèmes non résolus, notamment des relations contradictoires entre les noms et une taxonomie utilisée dans la liste de contrôle qui n'est pas entièrement compatible avec la taxonomie adoptée précédemment (2e édition de la liste de contrôle des cactées). Le nombre total d'espèces concernées par ces questions non résolues est détaillé à l'annexe A.

Des difficultés ont également été rencontrées en ce qui concerne le format général de la liste de contrôle, qui n'était disponible que sous la forme d'un document PDF ne pouvant pas être converti numériquement dans un format compatible avec Excel. Cela signifie que tous les noms d'espèces acceptés, leurs synonymes et les informations sur leur distribution ont dû être repris manuellement dans une feuille de calcul Excel avant d'être ajoutés à la base de données.

Recommandations pour les nouvelles listes de contrôle CITES et actualisations de la nomenclature

L'utilisation d'une terminologie non CITES, telle que les « noms alternatifs », devrait être évitée dans la mesure du possible, et les listes de contrôle CITES ne devraient faire référence qu'aux noms acceptés, aux synonymes ou aux noms qui sont devenus invalides depuis la publication du référentiel normalisé précédent. Si des dénominations différentes sont utilisées, la liste de contrôle doit clairement détailler comment ces catégories de noms supplémentaires doivent être interprétées dans le cadre de la CITES.

Les noms et les synonymes acceptés doivent être faciles à distinguer et le(s) nom(s) accepté(s) pour un synonyme doit (doivent) être clairement et systématiquement identifié(s) ; par exemple, comme présenté dans Glaw (2015) Taxonomic checklist of Chamaeleonidae.

Les abréviations des noms taxonomiques devraient être évitées afin de minimiser le risque d'erreur et de permettre de faire des recherches dans la liste de contrôle. Si l'utilisation d'une légende est nécessaire, les listes de contrôle CITES doivent inclure une légende claire et simple expliquant l'utilisation de tous les termes ou symboles utilisés, et la légende doit être appliquée de manière cohérente à l'ensemble de la liste de contrôle. Les listes de contrôle CITES nouvelles ou mises à jour doivent clairement correspondre à la taxonomie convenue antérieurement pour les taxons auxquels elles se réfèrent, et tous les changements entre l'ancienne et la nouvelle taxonomie doivent être inclus (y compris les corrections orthographiques). Des détails sur les types de changements requis pour mettre à jour la taxonomie sont préconisés ; par exemple, comme au [CoP17 Doc. 81.1 Annex 8 \(Rev. 1\)](#) (seulement en anglais).

Il peut être bénéfique d'inclure des informations sur la répartition dans les listes de contrôle CITES. Si elles sont communiquées, ces informations doivent être présentées de manière claire et cohérente, par exemple en utilisant les codes ISO-2 (tels qu'ils sont utilisés dans Hunt (2016) CITES Cactaceae checklist, troisième édition).

Il est recommandé que les listes de contrôle et toutes les actualisations de la nomenclature proposées pour adoption soient présentées sous la forme d'un tableau exportable ou d'une feuille de calcul pouvant être facilement intégrée à CITES Checklist et à la base de données Species+.

Annexe A : Questions non résolues concernant les mises à jour sur les cactées

Questions non résolues	Nombre de taxons concernés
Le statut du taxon n'est pas clair (à savoir soit un nom accepté, soit un synonyme).	19
Correspondance incomplète entre la nouvelle liste et la précédente (y compris les taxons de la deuxième édition qui ne figurent pas dans la troisième et les corrections orthographiques apparentes de la deuxième édition qui n'ont pas été spécifiquement indiquées).	37
Erreurs manifestes	3